

LYON

# Plus de 100 enfants sans toit : les occupations d'école se multiplient

**Sarije, 8 ans, et sa famille sont hébergées à l'école primaire Gilbert-Dru depuis le 26 septembre. Non loin de là, 14 enfants SDF et leurs parents sont mis à l'abri à l'école Jean-Pierre-Veyet. Dans le 8<sup>e</sup>, deux enfants dorment à l'école Philibert-Delorme depuis ce vendredi. Johannes Masset, dans le 9<sup>e</sup>, se prépare aussi à une occupation de ses locaux.**

Les compteurs explosent. Avec 189 enfants sans toit recensés à ce jour par le collectif « Jamais Sans Toit » dont 23 enfants de moins de 3 ans et 105 dans la seule ville de Lyon, le nombre d'enfants dormant dehors avec leur famille après l'école semble retrouver les niveaux que l'on avait connus avant la crise sanitaire. « Tout porte à croire que ce chiffre va encore grimper. Il ne s'agit pourtant que de la partie émergée de l'iceberg car en dépit du maillage de notre réseau et de l'association CLASSES qui nous permet d'avoir une assez bonne connaissance du terrain, le recensement ne concerne que 48 établissements scolaires », déplore dans un communiqué le porte-parole du collectif qui à titre de comparaison, recensait 72 enfants sans toit l'an dernier à la même date.

## « Les protéger du froid et de la violence de la rue »

Face à l'urgence et à l'absence de places disponibles dans le circuit de droit commun, les occupations d'école se multiplient à nouveau à Lyon, encore plus tôt que les années précédentes. Quelques jours après la rentrée seulement, Gilbert-Dru situé dans le quartier de la Guillotière, était réquisitionné. La première école dans l'agglomération lyonnaise à dégainer pour mettre à l'abri une famille, en demande d'asile, dont l'enfant est scolarisée dans cet établissement. C'était le 26 septembre. L'équipe pédagogique et les parents d'élèves découvriraient la situation de Sarije, âgée de huit ans. Arrivée en France début septembre avec sa mère Marsi-



D'année en année, l'école Gilbert-Dru se mobilise pour abriter les enfants SDF et leurs familles. Photo Progrès/Victor DIWISCH

da et son grand frère Ersildo, cette dernière avait pu être rapidement scolarisée à l'école primaire Gilbert-Dru. Après l'école, elle rentrait auprès de sa famille, dans la rue. Contrainte de vivre dehors.

## « Inadmissible »

« Inadmissible », pour les parents d'élèves qui n'ont pas tardé à réagir afin de mettre à l'abri la famille. Le collectif du conseil local des parents FCPE et l'association Parents Dans La Dru, avec l'aide du collectif SOLIDRU, ont d'abord décidé de leur financer une chambre d'hôtel durant un semaine, avant de prendre la décision de les héberger au sein de l'école, avec l'accord de la mairie. Une occupation qui fait suite à de nombreuses précédentes dans cet établissement : « A nouveau, comme presque chaque année depuis 2013, face à l'inaction des pouvoirs publics, parents d'élèves et enseignants ont fini par mettre à l'abri des élèves et leurs familles dans l'école afin de les protéger du froid et de la violence de la rue », affirment les soutiens qui en appellent à la convention de Genève et à celle des Droits de

l'Enfant lesquelles garantissent à Sarije et Ersildo un hébergement, tout comme le code de l'action sociale et des familles.

## « 14 enfants en tout dorment à la rue » à l'école Jean-Pierre Veyet

Une occupation qui n'est pas la seule à Lyon. A 800 mètres de là, c'est l'école Jean-Pierre Veyet qui aujourd'hui est à nouveau occupée. Là, ce sont les enfants de 7 familles sans toit qui la nuit trouvent refuge dans l'école. « 14 enfants en tout dorment à la rue. Cette situation est inacceptable. Un an après, la mobilisation reprend pour les familles sans toit. En 2021, nous avons occupé l'école pendant 25 nuits avant qu'au soir des congés de Noël une solution soit proposée par la Ville de Lyon ; nous avons payé 73 nuits d'hôtel », témoigne les parents d'élèves et des membres de l'équipe enseignante qui en appellent également à la responsabilité de l'Etat.

« Sans attendre le grand froid, mettez ces enfants et leurs parents hors de danger au plus vite », réclament-ils alors que le Président de la République s'était engagé lors de son premier mandat à ce qu'aucun

## Un Plan «Zéro enfant à la rue»

La mairie de Lyon a mis en place en octobre dernier le plan « zéro enfant à la rue ». Une mesure jugée insuffisante pour les collectifs de parents d'élèves de Gilbert-Dru et de SOLIDRU. « Le plan zéro enfant à la rue c'est une volonté de la ville de proposer à la préfecture des bâtiments, pour permettre l'hébergement d'urgence. Mais si la préfecture ne s'en saisit pas, il ne se passe pas grand-chose. Certes la ville a mis à disposition des bâtiments, a ouvert des gymnases, mais concrètement la ville ne loge pas », affirme Allan Maria, membre chez SOLIDRU. Du côté de la mairie de Lyon, Sandrine Runel, adjointe à la solidarité, explique que « ce n'est pas à la ville d'héberger ces familles, ce n'est pas une compétence communale. C'est à l'État, de les prendre en charge, ce qui n'a pas été fait dans ce cas-ci. Nous avons déjà trois familles pour lesquelles la ville paye des nuits d'hôtel depuis début juillet et depuis cet été on en est à plus de 15 000 euros en frais d'hébergement », explique-t-elle. Mais si la mairie estime que ce n'est pas son rôle de loger les familles SDF, elle accepte tout de même de laisser à disposition des locaux, notamment les écoles, pour les héberger temporairement. « Nous, on autorise, qu'il y ait une famille dans l'école, ce qui est normalement interdit. Mais on prend ce risque-là car on préfère que la famille dorme dans l'école plutôt qu'à la rue », explique l'adjointe.

## MOBILISATION CE LUNDI

Lundi 17 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, Le collectif « Jamais Sans Toit » qui a sollicité une audience auprès du Préfet du Rhône appelle à un rassemblement devant la Préfecture à 18 h. Le même jour, une conférence de presse se tiendra depuis l'Assemblée Nationale à l'initiative de députés de tous bords. La FCPE, l'UNICEF France, le Collectif des Associations Unies, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, et les collectifs fédérés au sein du Réseau National d'Aide aux Éléves Sans Toit auquel « Jamais Sans Toit » est affilié prendront la parole devant la représentation nationale. L'objectif est d'interpeller le gouvernement afin qu'il renonce à son plan initial et de déposer un amendement au projet de loi de finance de la Sécurité Sociale qui prévoit pour 2023, « la fermeture de 14 000 places d'hébergement, sans moyens supplémentaires alloués à la production de logements pérennes ».

demandeur d'asile ne dorme dehors. Une volonté réaffirmée par Olivier Klein, lors de sa visite à Lyon, le 26 septembre dernier qui assurait que « l'ensemble de son ministère était mobilisée pour que ces situations (celles des enfants sans toit, ndlr) n'existent pas ou, quand elles existent, qu'elles soient prises en compte quel que soit le territoire, lyonnais ou sur l'ensem-

ble du territoire national. »

Dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, l'école Philibert-Delorme concernée par deux enfants sans toit de 3 et 7 ans est occupée depuis ce vendredi. Dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, l'école Johannes Masset se prépare également à une occupation de ses locaux.

De notre correspondante,  
Shannon-Ly RUETSCH

LYON

## Les fontaines remises en service dans les cimetières

C'était finalement une histoire de jours. Depuis le 9 août et l'arrêt sécheresse pris par la préfecture du Rhône, Lyon était mis à l'amende pour ce qui était de l'arrosage : interdiction pour les pelouses, les massifs fleuris, les plantes en containers, en pots et en bac. Ainsi que tout prélèvement d'eau, raison pour laquelle les arrosoirs des cimetières lyonnais étaient supprimés et l'eau coupée. Une situation qui avait provoqué la colère de ceux qui viennent se recueillir sur la tombe de leurs morts sans pouvoir ni nettoyer les lieux, ni arroser les plantes.

La nouvelle est tombée ce vendredi vers midi : Lyon pas-



Nettoyer les tombes et arroser ses plantes est à nouveau autorisé dans les cimetières lyonnais. Photo Progrès/D. T.

se en alerte jaune comme le reste du département. Pour mémoire, la capitale rhoda-

nienne était déjà passée en alerte orange (renforcée) au 30 septembre après avoir été

en rouge (crise) entre le 9 août et le 30 septembre. Concrètement, qu'est-ce que ça change ? Ça permet d'arroser et de prélever de l'eau, notamment dans les cimetières... mais avec modération. En effet, on ne parle pas de quantité mais de créneaux horaires, sachant qu'il reste interdit d'arroser entre 10 et 18 heures. Les lève-tôt -entre 8 et 10 h- et les retardataires -après 18 heures- seront donc privilégiés. Pour les autres, il faudra changer, encore pour un temps, ses habitudes.

D. T.

Plus de détail sur la carte de la Préfecture : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau69/>

leamediumdivin  
Don de Naissance

**CARTOMANCIE  
DEPUIS 27 ANS**

- Cabinet
- Téléphone
- À votre domicile
- Pour soirées privées
- Prestations lors de mariages
- Prestations pour entreprises
- Etc...

**07.57.67.69.57**

306219000